

A l'honneur. ble A. Turgeon,
Ministre des Terres et Forêts,
Québec.

Monsieur le ministre,

Au nom de M. Étienne Dassault de la ville de Lévis, arrimeur et contracteur, j'ai l'honneur de demander des lettres-patentes pour le lot de grève teinté en rouge sur le plan annexé, mesurant 67 arpents en superficie, plus ou moins.

Monsieur Dassault est propriétaire riverain ayant acquis le no. 582a et la partie du no. 583 du cadastre de St-Roch nord qui bordent ce lot de grève avec tous les droits à cette grève que possédaient ses auteurs.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre

Votre très humble et dévoué serviteur,

(Signé) CY. TESSIER.

Le chef de la branche des ventes fit le rapport suivant :

(Note)—Ces terrains sont situés dans le havre de Québec et M. Tessier devra s'adresser à la Commission du Havre pour en faire l'achat. (S) "C. O. L." 4-1-07.

Le rapport est du 4 et le 8 le département écrivait :
L. 205-1907

M. Cyrille Tessier,
N. P.
Québec.

8 janvier, 1907

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 2 du courant, j'ai l'honneur de vous informer que le lot de grève que désire acquérir M. Dassault est situé dans le havre de Québec. Conséquemment c'est à la Commission du Havre que ce monsieur devra s'adresser pour faire l'achat du lot de grève en question.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Sous-Ministre.